































Monsieur Olivier DEHAESE Maire d'Acigné







Madame Danielle MAMETZ Vice Présidente de la FNCCR



TABLE RONDE 1

Décret tertiaire et OPERAT : rappel des objectifs et conseils pour renseigner la plateforme OPERAT

Madame Solène PIRIOU DREAL

Monsieur Frédéric MARCHAND **BREIZH ALEC**

Monsieur Antoine RENEAUME H₃C

Monsieur Stéphane CHASSAGNON **ENEDIS**

Animation: Monsieur Stéphane SIGNORET journaliste spécialiste de la transition énergétique





Madame Solène PIRIOU DREAL





Quels bâtiments sont concernés ?

• Seuil de **1000 m²** :



• Bâtiment d'une surface supérieur ou égale à 1 000 m² exclusivement alloué à un usage tertiaire



 Toutes parties d'un bâtiment à usage mixte qui hébergent des activités tertiaires et dont le cumul des surfaces est supérieur ou égal à 1000 m²



• Tout ensemble de bâtiments situés sur une même unité foncière ou sur un même site dès lors que ces bâtiments hébergent des activités tertiaires sur une surface cumulée supérieure ou égale à 1 000 m²

- Toute catégorie d'activité tertiaire concernée, public comme privé
- Exemptions : Constructions **provisoires**, lieux de **culte**, **a**ctivités à usage opérationnel à des **fins de défense**, de sécurité civile et de sûreté intérieure





Quelles sont les obligations ?

Les obligations s'imposent aux propriétaires et aux occupants des bâtiments concernés.

Il s'agit de :

- Déclarer ses consommations d'énergie annuellement, sur la plateforme dédiée
- Réduire progressivement sa consommation d'énergie : seuils à atteindre en 2030, 2040 et 2050

Au 30 septembre 2022:

- S'inscrire sur la plateforme OPERAT
- Déclarer les bâtiments assujettis
- Déclarer les consommations d'énergie des années 2020 et 2021
- Choisir une année de référence (2010-2019) et déclarer la consommation associée





Quels sont les objectifs à atteindre ?

Réduire progressivement la consommation énergétique du bâtiment de :

40% en 2030

50% en 2040

60% en 2050

- par rapport à une année de référence qui ne peut être antérieure à **2010**
- mesurée en **énergie finale**, tout usage confondu (consommation disponible sur la facture)

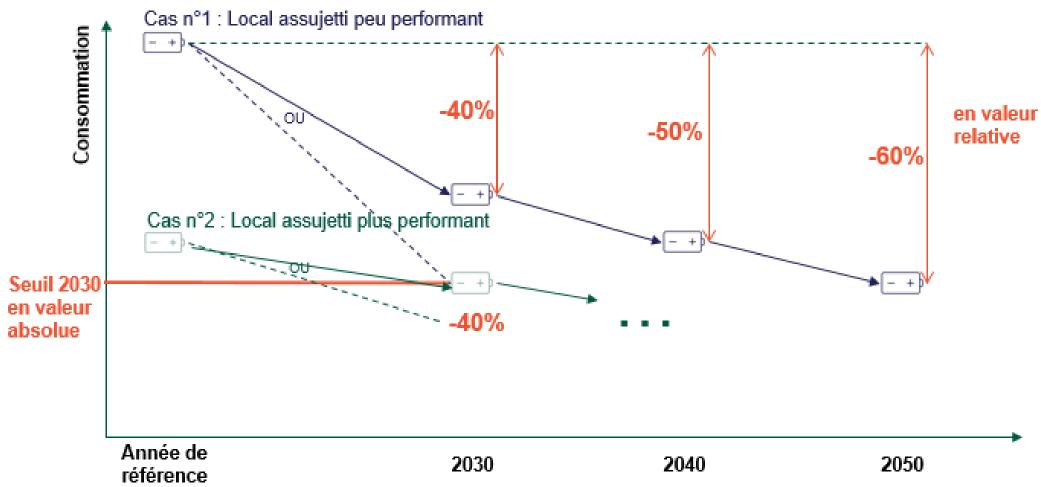
OU

Atteindre par décennie une **consommation d'énergie seuil**, définie en fonction de la catégorie du bâtiment.

Valeur absolue fixée pour chaque décennie en fonction de la catégorie du bâtiment et des meilleures techniques disponibles (arrêté).











Possibilités de modulation des objectifs

- I. Contraintes techniques, architecturales ou patrimoniales
 - Dossier technique
- II. Changement d'activité, évolution du volume d'activité
 - → Automatique : Renseignement des indicateurs d'intensité d'usage sur OPERAT
- III. Disproportion économique
 - Dossier technique





Monsieur Antoine RENEAUME H3C



Quel accompagnement pour atteindre les objectifs de l'Eco Energie Tertiaire ?



3/ Suivi énergétique et suivi plan

d'action

Suivi annuel de la performance via

l'EMS

Suivi du plan d'action dynamique dans

le temps (évolution suivant les

Notre vision chez H3C Energies / Impulse 3 grandes phases pour atteindre les objectifs et 3 niveaux d'accompagnement :

1/ Les Fondamentaux Valider le périmètre Recueillir les consommations et éventuellement mettre en place un **Energy Management Service** Définir l'année de référence Identifier les objectifs 2030 (obj. Relatif ou Absolu) et avoir en cible les objectifs 2040 et 2050 (valeur absolue)

2/ Audits et plan d'action Réaliser les audits sur les sites opportuns Identifier les actions d'optimisations Mettre en place un plan d'actions par bâtiment pour atteindre les objectifs Intégrer le plan d'action dans l'EMS pour piloter la trajectoire

contraintes, exigences, dispositifs d'accompagnement, etc.)

Solutions financées (travaux et accompagnement)

Engagement garantie de performance et atteinte des

objectifs

Dépôt sur Operat

Quel accompagnement pour atteindre les objectifs de l'Eco Energie Tertiaire ?





Les outils d'EMS se développent et deviennent une brique importante dans la stratégie d'optimisation énergétique :

- ✓ Récupération automatique de vos consommations et de vos historiques disponibles
- Définition de votre stratégie énergétique
- ✓ Pilotage de vos objectifs et de vos plans d'action
- ✓ Alertes sur dépassement, aide aux actions terrain
- ✓ Déversement automatique dans Operat®

L'outil est nécessaire mais la vraie force réside dans l'expertise pour analyser au mieux vos consommations afin d'engager les actions les plus pertinentes et maîtriser ainsi votre budget et vos objectifs.



Quel accompagnement pour atteindre les objectifs de l'Eco Energie Tertiaire ?



Des prestations complémentaires pouvant être nécessaires :

- ✓ Réalisation d'un dossier technique justifiant l'écart (justification avant sept. 2026)
- ✓ Assistance à la mise en place de Contrat d'exploitation avec garantie de performance (CPE) ou de projet de rénovation globale avec engagement (MPGP)
- ✓ Mise en place d'une démarche de commissionnement (mettre en œuvre une démarche permettant de s'assurer que les objectifs sont atteints à chaque phase, depuis la programmation jusqu'à l'exploitation)
- ✓ Mobilisation des usagers tout au long de l'année

Et une complémentarité dans le rôle porté par les conseillers CEP et les bureaux d'études suivant le positionnement de chacun





Monsieur Frédéric MARCHAND BREIZH ALEC



Le réseau des conseillers en énergie partagés bretons



Frédéric MARCHAND

-> Animateur du réseau breton des conseillers en énergie partagés











Le réseau des conseillers en énergie partagés bretons

60 conseillers CEP 21 structures

³/₄ des communes bretonnes peuvent avoir accès à un service CEP

½ des communes bretonnes recourent à un service CEP



Données : ADEME,2022. Fonds : © IGN BDCARTO* 2017

Réalisation : Observatoire de l'environnement en Bretagne - Février 2022.



Les missions des conseillers en énergie partagés bretons

ACTEE TOUR DE FRANCE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

1. Observatoire des données énergies & eau :

- Visite du patrimoine communal : bâti, éclairage public, véhicules, ...
- Analyse de 3 années de factures toutes énergies

2. Actions d'économies énergies & eau :

- Plan d'actions co-construit avec la collectivité
- O Suivi et appui pour la mise en œuvre des actions préconisées et la mobilisation de financement

3. Analyse bâtiment:

Analyse technique approfondie de bâtiments consommateurs : enregistrement de courbes de charges électriques, de température, CO2, CO ...

4. Accompagnement projet de construction ou de rénovation :

- o Définition d'objectifs de performance énergétique ambitieux et adaptés au maître d'ouvrage
- o Soutien aux maîtrises d'œuvre et d'ouvrage pour permettre l'atteinte des objectifs
- Aide à la réponse aux programmes de financement de la performance énergétique : DSIL, CEE, appel à projets bâtiment performant (Région/ADEME), Bien Vivre partout en Bretagne (Région), Fonds de Soutien aux Projets Locaux (département 35), ...

5. Animation

- o Réunions d'information thématiques : les aides financières, le bois énergie, ...
- Visites de sites



Le décret éco énergie tertiaire



Différentes offres de services sont en cours de définition au sein des structures

Etape décret tertiaire	Service des CEP	Difficultés
Patrimoine soumis	Pré-ciblage des bâtiments de plus de 1 000 m²	Unité foncière
Indicateurs d'usage	Remplissage de tableaux à partir des données fournies par la collectivité voire collecte directe des données par le conseiller	Données très hétérogènes
Consommation année de référence	Remplissage de tableaux à partir de l'historique de données du conseiller	Si le service CEP est récent
Consommation année N-1	Remplissage de tableaux à partir des données du bilan annuel	-
Plan d'actions	Travail sur un plan d'actions pluriannuel	Calcul des gains



Le décret éco énergie tertiaire



Différentes offres de services sont en cours de définition au sein des structures :

- Niveau de base, compris dans la mission :

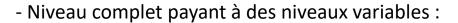
Etape décret tertiaire	Service des CEP
Patrimoine soumis	-> aide au repérage
Indicateurs d'usage	-> -
Consommation année de référence	-> fourniture de l'historique des données du service
Consommation année N-1	-> fourniture de la données
Plan d'actions	-> proposition d'actions et appui à leur mise en place

La saisie sur OPERAT se fait par la commune



Le décret éco énergie tertiaire

Différentes offres de services sont en cours de définition au sein des structures :



Etape décret tertiaire	Service des CEP
Patrimoine soumis	-> repérage des bâtiments de plus de 1 000 m² et des unités foncières
Indicateurs d'usage	-> Collecte des données auprès des usagers des bâtiments
Consommation année de référence	-> Recherche de la meilleure année de référence en fonction de l'historique du service
Consommation année N-1	-> Fourniture de la données
Plan d'actions	-> Rédaction d'un plan d'actions et appui à sa mise en place
Dossier technique en cas de modulation	-> Réalisation d'études si nécessaire

La saisie sur OPERAT se fait par le conseiller avec les codes de la collectivité ou sous mandat







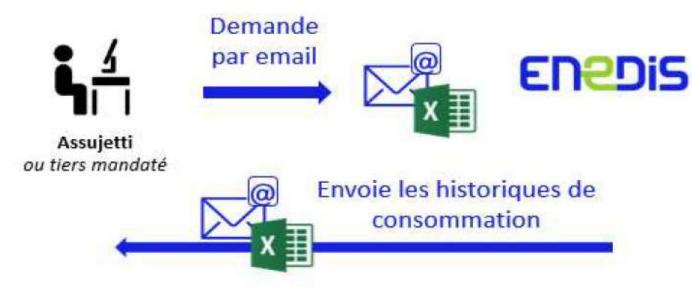
Monsieur Stéphane CHASSAGNON ENEDIS







Demande à adresser par email à l'adresse dct-decret-tertiaire@enedis.fr => un formulaire est à compléter et à retourner à la même adresse.





En tant que service public, mettre à disposition notre expertise d'opérateur de data, c'est poursuivre notre engagement auprès des territoires. Toute une filière est mobilisée pour co-construire une France plus responsable, plus efficiente et plus juste aux côtés des collectivités



TABLE RONDE 2

Communes, EPCI: comment se lancer dans une opération de rénovation énergétique ? dispositifs et retours d'expériences

Madame Stéphanie GESLOT Monsieur Guillaume PERRIN Monsieur Daniel BALLUAIS CEP, ALE Fougères **FNCCR**

Maire de Bille

Monsieur David CLAUSSE SDE35

Madame Karine CHATEL BANQUE DES TERRITOIRES

Animation: Monsieur Stéphane SIGNORET journaliste spécialiste de la transition énergétique





Madame Stéphanie GESLOT ALE Fougères

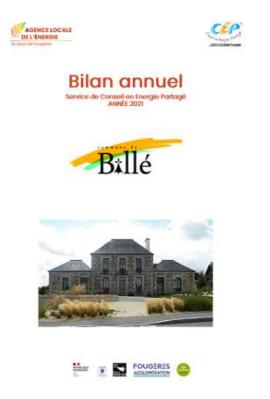
Monsieur Daniel BALLUAIS

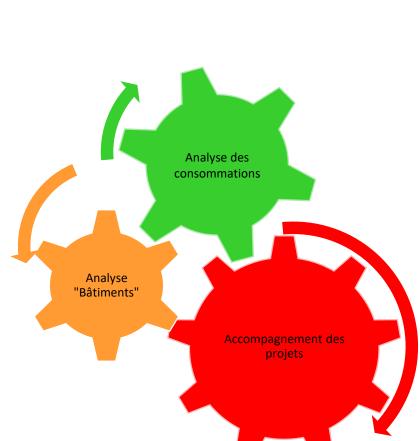
Maire de Bille



BILLÉ Pôle enfance/salle des fêtes 12 années d'investissement en faveur des économies d'énergie







TOUR DE FRANCE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS



Des améliorations successives





2011

Extension du pôle enfance Changement d'énergie chauffage + ECS Gaz propane => Bois granulé 3 000 € d'économie par an (retour sur investissement 13 ans)

2013-2015

Négociation et une optimisation tarifaire (élec & granulés) 1 000 € d'économie par an

2019

Rénovation de l'enveloppe de la salle des fêtes

2021

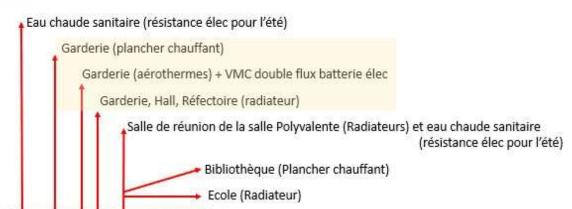
Réorganisation complète du système de chauffage du site et de sa régulation via une Gestion Technique à distance



Optimisation des réseaux aux usages

Bilan annuel 2020 du service CEP

Avant travaux réorganisation des 5 départs de la chaudière granulé installation d'une GTB.

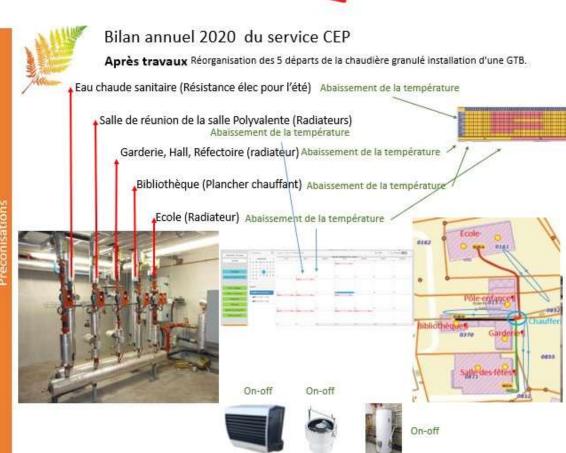






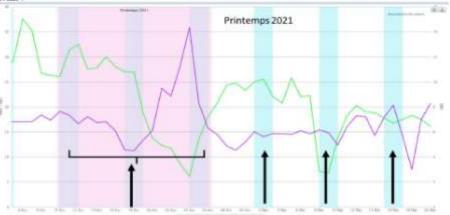




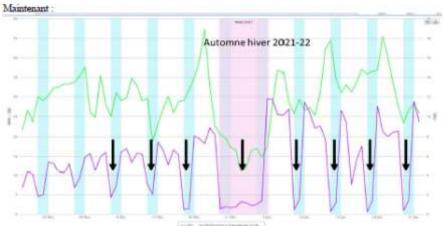


Des résultats tangibles

En vert échelle de droite les Degrés Jours En bleu échelle de gauche le ratio de performance en kWh/DJU Exemple d'optimisation sur l'école



Chauffe 24h/24 week-end et vacances inclus



Réduction de la consommation pendant les week-ends et les vacances scolaires

	Consommation moyenne annuelle		ar	onomie Inuelle stimée	€/kWh
	kWh	€ TTC	%		
Granulé	135 024	7 985 €	40	3 194 €	0,06
Gaz	7 092	856 €	40	342€	0,12
Electricité	12 440	2 335 €	10	233 €	0,19

3770 € À coût constant

TOUR DE FRANCE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

		Reste	à charge	
	Investissement	hors CEE	Avec CEE	Retour sur investissement
Salle des fêtes	424 159 €	88 342 €	69 697 €	
Chauffage + optimisation	59 661 €	16 884€	15 956€	4,25 ans
			83 578 €	22 ans





Madame Karine CHATEL BANQUE DES TERRITOIRES



L'accompagnement de la Banque des Territoires







L'accompagnement de la Banque des Territoires

pour le financement de la rénovation patrimoniale

identification des

projets



CT

projets

ACTEE

TOUR DE FRANCE DE LA RÉNOVATION "NERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS



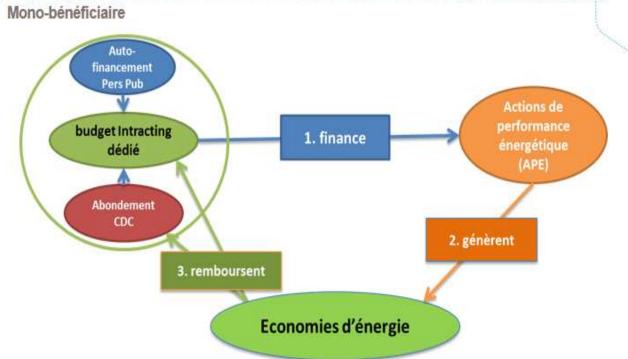
Territoires

Les financements de la Banque des Territoires :



Prêts court terme: Intracting / Long terme: GPI AMBRE

Les 3 principaux flux financiers du dispositif intracting



Le prêt GPI Ambition Rénovation Energétique

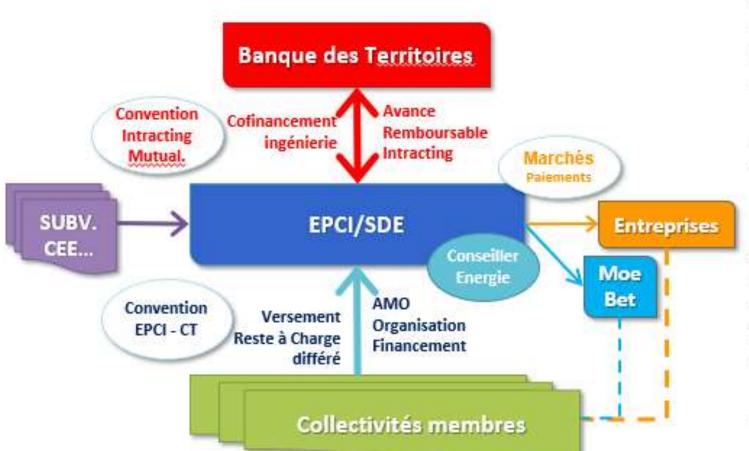
Une enveloppe sur fonds d'épargne de 2 Md€ afin de financer des dépenses d'investissement concernant la **rénovation énergétique des bâtiments** détenus par les emprunteurs éligibles. Critères : **30% de gains** énergétiques.

- Taux du Livret A + 0,6%
- et/ou taux fixe BEI sur barème mensuel
- Durée d'amortissement de 20 à 40 ans (15, 20 ou 25 ans en taux fixe BEI).



La mutualisation de l'offre BDT pour plusieurs collectivités

Schéma idéal





L'EPCI ou le SDE:

- Conventionne avec la BDT,
- Conventionne avec ses membres,
- Organise les travaux pour le compte de ses membres,
- Supervise le budget d'action,
- Supervise les économies des communes dédiées au remboursement de l'avance,

Le conseiller en énergie:

- Pilote les actions,
- Evalue et suit les économies,

Les communes membres :

- Remboursent leur quote-part de l'avance,
- Améliorent leur autofinancement grâce aux économies.





Monsieur David CLAUSSE SDE35



Le SDE35, un acteur public local engagé dans la transition énergétique

Un projet stratégique décliné en contribution locale au scénario Negawatt :

1 – Réduire les consommations énergétiques : 12 000 000 € de budget en 2022

- Eclairage Public 68 000 points lumineux en gestion
- Sensibilisation de la population : plus de 2 000 enfants par an
- Consommations dans les bâtiments publics : Groupement d'achat d'énergie et ACTEE 1 et 2

2 - Améliorer l'efficacité énergétique : 24 000 000 € de budget en 2022

- Réseau électrique résilient
- Mobilité bas carbone : électrique, biogaz, hydrogène

3 – Développer les énergies renouvelables : Création d'Energ'iV en 2018

- Photovoltaïque / Eolien / Méthanisation
- 20 sociétés de projet dont 6 sociétés citoyennes
- 20 MWc en fonctionnement
- 48 MWc en développement









Des actions sur le bâtiment initiées grâce à la dynamique ACTEE

Création d'un poste d'Econome de flux, qui assure également une mission d'animation auprès des CEP du département



	Contenu de l'accompagnement	Objectifs attendus	Soutien du SDE35
Audit énergétique	Réalisation d'un audit intégrant un diagnostic, une simulation thermodynamique, une évaluation du confort d'été et le potentiel d'énergies renouvelables	Visualiser l'état et cibler les travaux nécessaires pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment	Accompagnement financier de 50 % avec un plafond d'aide de 2 500 € HT
Schéma Directeur Bâtiment	Mise en place d'un état des lieux complet du patrimoine bâti multi techniques (réglementaire, technique, financier et usages)	Obtenir une vision globale à l'instant T de l'intégralité de son patrimoine afin de définir un Plan Pluriannuel d'Investissement	Accompagnement financier de 50 % avec un plafond d'aide de 10 000 € HT
Mise en place de capteurs communicants	Installation de capteurs de télésuivi (température, électricité, eau,) et remontée des informations sur une plateforme	Suivre de manière dynamique le fonctionnement d'un bâtiment et réaliser des optimisations	Accompagnement financier de 50 % avec un plafond d'aide de 5 000 € HT

Et demain ... des actions plus ambitieuses afin de massifier les rénovations et mutualiser des outils au service des Communes / ECPI / ALE et leurs CEP ?





Appréhension



Etudes



Financement



Réalisation



Exploitation et suivi

Sensibilisation des élus

Marchés groupés Audits Energétiques

Accompagnement Décret Tertiaire

Prime CEE garantie

Dispositifs mutualisés de financement type intracting

Subventions en propre

Marché groupé Assistance Maitrise d'Ouvrage

Régie Assistance Maitrise d'Ouvrage

Marché groupé pour travaux ciblés

Marché groupé Contrat Exploitation Maintenance

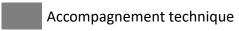
Marché groupé Télégestion Energétique

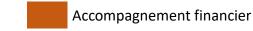
Ingénieur financier

Maitrise d'Ouvrage Déléguée Rénovation Globale

Accompagnement Contrat de Performance Energétique









NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE PRÉSENCE ET VOUS SOUHAITONS UNE BONNE JOURNÉE





























